

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Boîte en carton 1 x 100 ml, 5 x 100 ml

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Ancesol 10 mg/ml solution injectable

Maléate de chlorphénamine

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque ml contient :

Maléate de chlorphénamine 10 mg

(équivalent à 7,03 mg de chlorphénamine)

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 ml

5 x 100 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins.

5. INDICATIONS

-

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Par voie intramusculaire ou intraveineuse lente.

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 1 jour

Lait : 12 heures

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 30 °C après la première ouverture.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VetViva Richter (logo)

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V471431

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Flacon en verre ambré de 100 ml, type II.

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Ancesol 10 mg/ml solution injectable

Maléate de chlorphénamine

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Maléate de chlorphénamine 10 mg/ml

3. ESPÈCES CIBLES

Bovins.

4. VOIES D'ADMINISTRATION

Par voie intramusculaire ou intraveineuse lente.

Lire la notice avant utilisation.

5. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 1 jour

Lait : 12 heures

6. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours. À utiliser avant ...

7. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 30 °C après la première ouverture.

8. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VetViva Richter (logo)

9. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

100 ml